



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° AG2023/04/17/7

portant sur

LE MARCHÉ DE COLLECTE, LIVRAISON, TRANSPORT DE PLIS ET COLIS POUR LES BESOINS DE LA CCINCA SELON UNE PROCÉDURE MAPA

Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur du 17 avril 2023

PARTICIPANTS

Monsieur Pierre SCHIES - Directeur des interventions et de la coordination de l'État – **Préfecture des Alpes-Maritimes**

Madame Melissa BENCHALAL - chargée de mission tutelle consulaire au sein du pôle 3EC, et Monsieur Guillaume VEYRET Adjoint du chef du service économique de l'État en région – tous deux représentants de la **Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités PACA**

Monsieur M. Jean-Paul CATANESE - Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes**

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, GASTAUD Fabienne – Vice-Président, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, NASSIF Anis – Trésorier, BRUT Karine – Trésorier Adjoint, LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, ALFANDARI Bernard, ARIN Nicolas, BERTELOOT Nathalie, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CHAUMIER Eric, COURTADE Anny, DASSONVILLE Pascal, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, DUMAS Philippe, GAMON Christophe, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, GUITTARD Cynthia, HOELLARD Michèle, LAYLY Eric, LELLOUCHE Jean-Pierre, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MARIN Matthieu, MARIN Christophe, MARIO Pierre, MARTINON Martine, MESSINA Aurélie, MOLINES Gérard, MOULARD Patrick, NIDDAM Ilan, NOIRAY Florent, PALLANCA Charles, PASTORELLI Nadège, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, SALUSSOLIA Brigitte, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, TRICART Michel, TRIPODI Christophe, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

52 Membres participants, le quorum de 33 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.

Mesdames et Messieurs, ALBISER Yves, DALBERA Renaud, , EBEL Jean-Marie, GAUTIER Philippe,IVALDI Dominique, LEMETAYER Chantal, MASSÉ Philippe, PONSART Pascal, RAGNI Marcel, SABATIER Marion, **Membres Associés**



Mesdames et Messieurs, BALDET Christophe, BEHAR Claire, BENMUSSA Thierry, CAMY César, CERAGIOLI Geneviève, DELHOMME Christian, FERRALIS Gérard, , LAURENTI Thomas, LEVI Jean-Pierre, PUY Michel, **Conseillers Techniques**

EXCUSÉS

Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire**

Madame et Messieurs ALZINA Claude, BATEL Claude, JASSET Marc, LEROUX-COSTAMAGNA Frédérik, MANE Jean, NICOLETTI Pascal, ROMERO Pierre, SCOFFIER Stéphanie, TBOUL Thierry, **Membres Élus Titulaires.**

Madame et Messieurs ALEMANNI Pierre, KLEINKLAUS Christophe, SERVANT Lionel, VALENZA Marcello, WELTER Christine, **Membres Associés,**

Mesdames et Messieurs, DHOSTE Marie-Chantal, HIGUERO Valérie, LAPIERRE Nathalie, MANSI Théo, MOURET Bernard, **Conseillers Techniques**

ABSENTS

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires,**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Madame, Messieurs, DUPHIL Thierry, LEROY Anne, VALENTIN Bruno, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames, Messieurs, ALUNNI Max, BALICCO Laurent, BARNAUD Sandrine, BOUDET Ludovic, CAPPELAERE Nicolas, DECROIX Jean-Pascal, FLORENCE Patrick, GAROTTA Mathieu, GIBEAUD Richard, GOLDNADEL Franck, JULIENNE Stéphane, LUNDQVIST Nathalie, RASPOR Marc, **Membres Associés,**

Messieurs, LAGRANGE Eric, MESSIKA Cyril, PLUMION Nicolas, RIERA Julien, ROUGET Sylvain, SCARFONE Raymond, VISCONTI Bertrand, **Conseillers Techniques**



CONTEXTE

Le marché en cours relatif à la Collecte, livraison, transport de plis et colis pour les besoins de la CCINCA prend fin en mai 2023.

Lors du recensement des besoins annuels en fin d'année 2022, l'estimation communiquée par les services pour la relance de ce marché prévoyait une baisse du volume des prestations liée à la mise en service par l'Etat du guichet unique pour les créations et mutations d'entreprises. Cela réduisait drastiquement les liaisons avec les greffes.

Cependant, lors de l'ouverture du guichet unique son dysfonctionnement chronique a conduit l'État à nous demande de prolonger nos prestations et donc de reconsidérer à la hausse la volumétrie des liaisons avec les greffes impactant ainsi notre estimation initiale.

VUS :

- ▶ Les articles L.2123-1, R.2123-1 du code de la Commande Publique ;
- ▶ Les articles 48, 55, 111 et 112 du Règlement intérieur de la CCINCA ;
- ▶ L'annexe 11 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte-d'Azur : « Guide interne des marchés publics de la CCINCA et de ses filiales ;
- ▶ La Délibération n°AG2023/01/30/05 de l'Assemblée Générale de la CCINCA, en date du 30 janvier 2023 ;
- ▶ L'avis favorable du bureau électronique de la CCINCA en date du 12 au 14 avril 2023.

QUE LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES PRÉVUES PAR LE MARCHÉ A LANCER SONT LES SUIVANTES :

- ▶ Le présent marché sera lancé en procédure MAPA comme indiqué dans la délibération N° AG2023/01/30/5 de l'Assemblée Générale relative à la présentation du recensement le 30 janvier 2023 ;
- ▶ Le marché sera lancé sous la forme d'un marché à prix mixte, avec une partie forfaitaire et une partie à bon de commandes ;
- ▶ La partie à bon de commandes sera lancée sans mini, mais avec un maximum annuel de 20 000€ HT conformément au Code de la commande publique ;
- ▶ Ainsi, le nouveau montant total du marché est de 112 982,24€ HT (partie forfaitaire et partie à bon de commandes, reconductions comprises) ;
 - ▶ La durée du marché est de 1 an reconductible 3 fois, soit 4 ans maximum.

Après avoir entendu l'exposé qui précède,

CONSIDÉRANT

- ✎ Que lors des séances du Bureau du 16 janvier 2023, et de l'Assemblée Générale du 30 janvier 2023, les instances précitées de la CCINCA ont été informées de ce marché, à l'occasion du recensement des marchés à lancer en 2023. Toutefois, le marché a été recensé pour un montant sous-estimé de 70 000 € HT en procédure MAPA mais après avoir affiner le besoin, il s'avère que le montant total sur la durée reconductions comprises est à présent de 112 982.24 euros HT.



Cependant il est à noter que la procédure de passation du marché reste en seuil MAPA, ainsi la procédure juridique de lancement du présent marché est inchangée ;

- ↳ Que conformément à l'article 111 du Règlement intérieur de la CCINCA, le Président dispose d'une habilitation de l'Assemblée Générale pour prendre toute décision concernant le lancement, la passation, l'attribution, la signature, la notification et l'exécution des marchés ou accords-cadres passés ;
- ↳ Que les séances de bureau électronique des 12 au 14 avril 2023 ont émis **un AVIS FAVORABLE** pour accorder une autorisation au Président pour signer et notifier le marché en question, lequel sera lancé selon une procédure MAPA avec une nouvelle estimation de 112 982,24 € HT ;
- ↳ Que dès lors, une délibération de l'Assemblée Générale est nécessaire afin d'autoriser le Président à signer et notifier le marché ci-dessus, à lancer selon la nouvelle estimation.

LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDENT À LA MAJORITÉ ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

- ▶ **D'AUTORISER** le Président à signer et notifier le marché ayant pour objet la Collecte, livraison, transport de plis et colis pour les besoins de la CCINCA selon une procédure MAPA.

Étant précisé :

Que dans le cas de figure où l'objet du marché, son mode de passation ou son estimation budgétaire viendraient à être modifiés de manière substantielle, une nouvelle délibération de l'Assemblée Générale devra intervenir avant le lancement, ou la notification et signature du marché en question avec le Titulaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 64 **Nombre de départs 0**
Nombre de participants au vote : 52 (quorum : 33, atteint)
Nombre de votes exprimés : 49

Abstention : 3 Contre : 0 Pour : 49

Nice, le 17 avril 2023

Le Secrétaire

Anne LECHACZYNSKI



Le Président

Jean-Pierre SAVARINO